

INTERPELLATION URGENTE

Auteur AdG/LA, par Patricia Constantin, Raymond Borgeat et Sébastien Nendaz (suppl.)
Objet Maturité professionnelle «santé-sociale» – qu'en est-il au juste?
Date 11.03.2019
Numéro 3.0443

Actualité de l'événement

La filière école des métiers santé et social, inaugurée en 2017 va fermer ses portes définitivement cette année, car elle ne comporte pas assez de stages pratiques. Cette information a été publiée par Canal9 le 17 janvier et dans le Nouvelliste le 2 mars dernier.

Imprévisibilité

Vu le succès rencontré par cette formation, il était inimaginable que cette filière soit supprimée.

Nécessité d'une réaction ou d'une mesure immédiate

Les élèves qui arrivent en fin de scolarité obligatoire doivent impérativement être très clairement informés de cette suppression et des possibilités réelles de formation, et ce dans les plus brefs délais. L'info doit donc être diffusée aux enseignants et aux conseillers en orientation.

Dans ces périodes où la pénurie de personnel soignant est reconnue par tous, la fermeture de cette filière et surtout celle de la santé est donc un non-sens.

Lors de leur mise en place en 2017, les maturités professionnelles pour les assistants en soins et santé communautaires et les assistants socio-éducatifs avaient été présentées comme un outil miracle ! En effet, ces nouvelles filières correspondaient bel et bien à un besoin. «Ces dernières années, les effectifs en santé et en social ont triplé dans le canton», avait remarqué le chef du Service de la formation professionnelle. De plus, elles avaient été présentées comme une économie pour le département étant donné que ces formations sont subventionnées par la Confédération, alors que les ECG traditionnelles sont financées uniquement par le canton.

Visiblement tout cela n'a été qu'un feu de paille. Des informations distillées au compte-gouttes annoncent la mort de ces nouvelles filières.

Conclusion

Au vu de ce qui précède, nous demandons au Conseil d'Etat de répondre aux interrogations suivantes:

- Peut-il aujourd'hui garantir que les jeunes engagé.e.s dans cette filière puissent obtenir leur CFC et leur maturité professionnelle?
- Les besoins de formation en santé et en social sont réels. Est-ce qu'il envisage une nouvelle approche pour la réouverture de ces filières? Ou est-ce qu'une alternative à cette désormais feuée école est prévue?
- Comment se fait-il que lors de la mise en place de ces filières, l'aspect «stages pratiques» ait été sous-évalué voire n'ait pas été examiné? Le SERFI a-t-il réellement été consulté? Comme se fait-il que c'est seulement maintenant que le SEFRI informe sur cette situation?
- Depuis quand le département était-il au courant de cette situation? Pourquoi n'en a-t-il pas informé les personnes concernées, voire, si cette info date d'avant le début de l'année scolaire, pourquoi a-t-il laissé démarrer cette formation?
- Deux médias romands ont relaté cette info à presque deux mois d'intervalle. C'est dire si cette information a été diffusée de manière confidentielle. Cette opacité de l'information cache-t-elle quelque chose: la décision de créer cette école aurait-elle été prise unilatéralement de manière précipitée et infondée, ces tergiversations vont-elles coûter une somme importante à l'Etat du Valais?